

Ne lui collez pas
une étiquette pour
toujours.



Il faut 6 générations pour sortir de la pauvreté.
Ne les condamnez pas à la perpétuité.

(Source: OCDE-2008)

Faites un don sur secourspopulaire.fr



© 2019 Secours Populaire Français

Dossier de presse « Pauvreté / Précarité » 2020



Sommaire

Communiqué de synthèse.....	Page 3
L'explosion de la pauvreté suite à la crise sanitaire.....	Page 4
Les inégalités scolaires renforcées par la crise du coronavirus.....	Page 6
L'urgence de la précarité alimentaire.....	Page 7
L'accueil des personnes en difficulté au Secours populaire.....	Page 9
La diversité des solidarités proposées au Secours populaire.....	Page 10
Les partenaires de la campagne « Pauvreté/Précarité » 2020.....	Page 13
Fiche d'identité du Secours populaire.....	Page 14
Appel à la solidarité.....	Page 15

Communiqué de synthèse

En septembre, le Secours populaire français lance sa campagne « Pauvreté - Précarité » et multiplie les initiatives de solidarité pour venir en aide au plus grand nombre.

Partout dans le monde, la pauvreté gagne du terrain. Avant cette crise, la France comptait plus de 9 millions de personnes pauvres. Ils sont sans aucun doute bien plus nombreux aujourd'hui et leur situation s'aggrave. Familles monoparentales, travailleurs pauvres, personnes âgées, étudiants, mais aussi entrepreneurs, restaurateurs ou commerçants ont basculé dans la précarité. Le Secours populaire a aidé 1 270 000 personnes depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et ses conséquences. 45% des personnes n'étaient jusqu'alors pas connues de l'association. Ce quatorzième baromètre annuel va au-delà d'une approche statistique en montrant comment la crise sanitaire liée au coronavirus est vécue et ressentie par les Français : le diagnostic est sans appel, la COVID-19 plonge une partie importante de la population dans la pauvreté.

Toute l'année, les bénévoles du Secours populaire accueillent les personnes démunies qui frappent aux portes de l'association. Près de 3 268 460 personnes ont été soutenues par le Secours populaire français en 2019. Les personnes en difficulté se rapprochent du Secours populaire pour solliciter en priorité une aide alimentaire. Celle-ci est délivrée de façon inconditionnelle pour faire face, dans l'immédiat, à la menace de la faim. Mais les bénévoles de l'association ne se contentent pas d'apporter un soutien pour se nourrir. L'aide alimentaire est une porte d'entrée qui rend possible un parcours d'accompagnement global (santé, logement, recherche d'emploi, sports, loisirs, culture, vacances...) pour retrouver un équilibre.

Au Secours populaire, dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé, les bénévoles accueillent et prennent le temps d'écouter, la création d'un lien de confiance est la clé. Le SPF refuse l'assistantat et attache une grande importance à la dignité de la personne. La solidarité, par principe, est basée sur une relation d'égal à égal. Dans cette perspective, les personnes accueillies sont invitées à devenir elles-mêmes bénévoles, à la hauteur de leur souhait et de leur disponibilité.



« Le virus du Coronavirus a plongé le monde entier dans une crise économique profonde sans précédent. Une fois de plus les plus fragiles, les plus démunis ont été impactés de plein fouet. Il va être cette année, terriblement difficile de faire face aux dépenses de la rentrée pour un grand nombre de familles, de femmes, d'hommes, d'enfants, qui ont basculé d'une manière excessivement rapide et violente dans la pauvreté. Toute une nouvelle population est aujourd'hui soutenue par le Secours populaire. Plus que jamais cette année, nous avons besoin de votre soutien pour ce gigantesque effort

qui attend le Secours populaire. La misère est une effroyable maladie, dont vous pouvez aider tous les enfants, tous vos semblables à guérir. L'urgence est là, il n'y a pas de temps à perdre, je crois en l'âme humaine et aux miracles qu'elle peut accomplir, voilà pourquoi je lance cet appel avec confiance. Merci à vous, infiniment. »

Ariane Ascaride, actrice, Marraine de la campagne « Pauvreté - Précarité 2020 » du SPF.

© Jean-Marie Rayapen / SPF

Le Secours populaire a besoin d'argent : www.secourspopulaire.fr

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr

L'explosion de la pauvreté suite à la crise sanitaire

La situation est dramatique à l'issue du confinement, avec l'émergence d'une crise sociale majeure.

En France, le Secours populaire a aidé 1 270 000 personnes sur le plan alimentaire pendant les deux mois de confinement, 45% des personnes n'étaient pas connues de l'association. Le SPF a vu affluer de nouveaux publics mais aussi revenir des personnes dont la situation qui s'était pourtant stabilisée, s'est dégradée avec le confinement.

Les situations sont diverses : commerçants en difficulté, intermittents du spectacle, travailleurs intérimaires / saisonniers/non déclarés qui se retrouvent sans missions, autoentrepreneurs, salariés dont les revenus baissent du fait du chômage partiel, salariés (notamment étudiants) qui perdent leur emploi (dans les secteurs de la restauration, de l'aide à domicile, etc.).

Léonardo, 24 ans, étudiant dans le domaine des arts et du spectacle à Versailles, a perdu son petit boulot dans la restauration dès le 17 mars. Nous lui avons alors apporté une aide alimentaire. « Pendant le confinement, je n'ai pas pu travailler avec les restaurants fermés. Financièrement, je suis encore un tout petit peu inquiet. Si je n'avais pas eu ces colis alimentaires, j'aurais eu faim. »

D'habitude, entre sa retraite « qui frise les 1000 euros » et le petit salaire de secrétaire de sa femme, Gérard vit correctement dans les quartiers Nord de Marseille. Fin avril, avec la chute de revenus liée au chômage partiel, Gérard a dû venir au Secours populaire pour la première fois de sa vie, « la gorge nouée ». « C'est simple, tout ce que nous mangeons depuis la mi-mars, moi et mes deux adolescents, provient du Secours populaire et d'une association locale », relève Eric, cuisinier qui vivait de petits contrats dans la restauration à Nice et qui a perçu son premier RSA en avril.

Beaucoup de mères célibataires sont contraintes d'avoir recours à l'aide associative parce que leur ancien conjoint, subitement sans ressources, n'a pas pu payer sa pension alimentaire. À Toulouse, Halima vit seule avec ses 4 enfants. Sa famille est affectée par la fermeture des cantines scolaires : « Depuis le coronavirus, mes enfants mangent plus faute de pouvoir sortir, bouger, et je suis obligée de faire le repas du midi alors je n'y arrive pas. » Edwige aussi a poussé la porte du Secours populaire de Toulouse pour ses enfants : « Je n'ai pas pensé à venir au Secours populaire parce que j'étais un peu mal à l'aise. Mais j'ai pris mon courage à deux mains et je suis venue. Ça m'aide beaucoup. »

Dans le monde, nos partenaires sont confrontés à des situations d'insécurité alimentaire grandissantes, à l'image du cri d'alerte lancé par l'association équatorienne C-Condem : « Notre alternative est de mourir du virus ou de mourir de faim. » Que ce soit au Liban, en Haïti, en Argentine, aux Philippines, au Mozambique, au Mali et dans une trentaine d'autres pays, nous apportons une aide supplémentaire à nos partenaires sur place pour faire face à cette situation inédite.

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr



Plus de 5000 nouveaux bénévoles ont rejoint les équipes du SPF pendant le confinement, comme ici à Angers. © Jules Le Moal / SPF



À Pantin, distributions de fournitures scolaires pour la rentrée. © Christophe Da Silva / SPF

Les inégalités scolaires renforcées par la crise du coronavirus

C'est indéniable. Le confinement a accentué la fracture numérique et les inégalités scolaires. C'est ce que constate le Secours populaire sur le terrain. Manque de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes) et d'accès à internet pour suivre l'école à distance, logements exigus ne permettant pas de s'isoler pour étudier dans le calme, pas de repas le midi pour certains... Les conditions de vie des enfants démunis ont nui fortement à leurs apprentissages et favorisé le décrochage scolaire. 500 000 enfants auraient décroché scolairement selon l'Education nationale.

Alertés par les familles sur ces difficultés, les bénévoles du Secours populaire se sont mobilisés tout au long du confinement : aide alimentaire pour compenser l'absence de cantine, accompagnement scolaire à distance, impression des devoirs, mise à disposition d'ordinateurs pour se connecter sur les sites des établissements scolaires, dons de livres...

Cette situation inédite ne se limite pas à la France. Plus d'un milliard d'enfants n'ont pas été scolarisés dans le monde en raison des fermetures d'écoles liées à la pandémie de Coronavirus. Là encore, le Secours populaire et ses partenaires internationaux ont tout fait pour que les enfants puissent continuer à étudier. Comme en Géorgie où 300 lycéens aidés par notre partenaire Educare ont été équipés en ordinateurs et connexion internet pour suivre leurs cours à distance.

La mobilisation s'est poursuivie pendant l'été. Des séjours de « vacances apprenantes » ont pu être proposés aux familles, comme à Nantes où 240 enfants des Yvelines partis en colonie ont alterné cours d'anglais et entraînements de football. Des villages d'enfants Copain du Monde ont permis d'échanger sur la solidarité. Des centaines de « Journées Bonheur » ont été organisées.

Face à cette situation, le Secours populaire a bien l'intention de continuer à faciliter l'accès des enfants aux activités sportives, culturelles, aux loisirs et aux vacances en famille pour renforcer les liens familiaux (parfois distendus par le confinement), à maintenir l'accompagnement scolaire (en visio ou en présentiel, individuel ou collectif), à mettre en place des formes de « parrainage » d'accompagnement scolaire entre des jeunes lycéens, des étudiants et des élèves d'école primaire ou de collège. Partout en France, les bénévoles ont collecté et distribué des fournitures scolaires pour préparer au mieux la rentrée.

Le confinement a laissé des traces. Pour que tous les enfants soient égaux sur les bancs de l'école, le Secours populaire lance un pressant appel à la générosité afin de pouvoir équiper les enfants en tablettes, ordinateurs, clés 4G pour une connexion internet optimale... Car, penser la rentrée avec la certitude d'avoir un ordinateur portable ou une tablette connectée, c'est donner envie de retourner à l'école, au collège, au lycée et c'est la preuve de la confiance de la société dans ses enfants. C'est aussi prendre à la base la lutte contre la pauvreté des enfants, une pauvreté qui entrave le développement et l'épanouissement des enfants. **Des actions sont également menées en direction des étudiants qui subissent de plein fouet cette fracture numérique.** Des distributions d'ordinateurs sont organisées dans différents départements comme en Seine-Saint-Denis.

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr

L'urgence de la précarité alimentaire

Si l'urgence existait déjà, depuis la pandémie, les besoins alimentaires sont encore plus importants avec une augmentation de 45% des demandes dans les permanences d'accueil du Secours populaire. Déjà en 2018, un Français sur cinq avait du mal à se nourrir (21%). Autre point alarmant : 19% des parents éprouvent des difficultés pour payer la cantine scolaire. La majorité des ménages les plus modestes ne peuvent pas faire face à cette dépense (Ipsos/Secours populaire 2018). Force est de constater que cette situation s'est encore aggravée avec la crise sanitaire.

Les personnes démunies frappent chaque jour aux portes du Secours populaire français pour solliciter en priorité une aide alimentaire. Celle-ci est délivrée de façon inconditionnelle pour faire face, dans l'immédiat, à la menace de la faim. 1 821 600 personnes ont été aidées en 2019 sur le plan alimentaire par les bénévoles du SPF, partout en France. Les bénévoles ne se contentent pas d'apporter un soutien pour se nourrir. L'accompagnement est global (santé, logement, recherche d'emploi, sports, loisirs, culture, vacances...) et une multitude d'actions sont mises en place pour briser la solitude et aider à retrouver un équilibre. L'aide alimentaire est une porte d'entrée qui rend possible ce parcours d'accompagnement. Elle permet aussi de soulager le budget des personnes en difficulté. Ce « coup de pouce » allège les charges et permet souvent de payer le loyer, l'énergie, la cantine, le transport, etc.

Au Secours populaire, l'aide alimentaire est proposée dans le cadre du « libre-service ». Les personnes accueillies par l'association y font leurs courses comme tout un chacun. Afin de lutter contre l'assistanat, elles sont invitées à contribuer aux actions de solidarité du SPF par une contribution financière symbolique, toujours selon leurs possibilités. On trouve dans ces « libres services » : de l'épicerie, des fruits et légumes, des produits laitiers, de la viande, des produits pour bébé, des produits d'hygiène, etc. La pauvreté a des conséquences sur les habitudes alimentaires. L'association sensibilise les familles à une meilleure nutrition. Différentes actions sont mises en place comme des ateliers cuisine ou encore des jardins solidaires.

Le SPF s'attache à proposer une aide alimentaire diversifiée, les approvisionnements sont multiples : collecte, ramasse, achats et produits provenant du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) qui représente 40% des denrées distribuées. Depuis plus de 30 ans, ce programme européen d'aide alimentaire constitue le seul véritable dispositif de l'Union européenne pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Il est indispensable : 15 millions d'Européens en bénéficient. Ce plan a été sauvé en 2014 suite à une mobilisation commune des associations françaises d'aide alimentaire (Banques Alimentaires, Croix-Rouge française, Restos du Cœur et Secours populaire français) mais son avenir est incertain après 2020.

Au-delà de l'appui de l'UE, nous en appelons également à la mobilisation de tous pour garantir aux plus précaires une alimentation saine et équilibrée, constituée de produits frais et diversifiés, plus que jamais essentiels en ces temps de pandémie. Nous sommes ainsi ouverts à toutes les bonnes volontés et comptons sur le soutien des nombreux acteurs de la chaîne alimentaire : agriculteurs, producteurs, marchés de gros avec notamment les MIN, industriels, distributeurs, etc.



Libre-service de Reims, © Pascal Montary / SPF



Libre-service de Montpellier pendant le confinement. © Yoann Léguistin / SPF

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr

L'accueil des personnes en difficulté au Secours populaire

Une solidarité adaptée aux situations individuelles

Pousser la porte du Secours populaire français n'est pas aisé. Beaucoup ressentent de la honte lorsqu'ils ne trouvent plus le moyen de s'en sortir. A travers ses 1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé, le SPF s'efforce de répondre aux situations individuelles en s'adaptant aux besoins de chacun, dans le respect de la dignité et de l'autonomie de la personne. L'objectif est de permettre aux personnes en difficulté de se sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Ces lieux offrent un cadre chaleureux où les personnes en situation de précarité partagent un café, entament un dialogue et peuvent parler des problèmes ressentis au quotidien, en toute confidentialité. Les bénévoles tentent de répondre d'abord aux besoins les plus urgents comme l'aide alimentaire, vestimentaire ou encore l'hébergement d'urgence. Ensuite, ils orientent et accompagnent vers des organismes spécialisés et aident à entrer en contact avec les administrations, tout en s'assurant de l'accès aux droits.

Etre partie prenante de la solidarité à travers un engagement bénévole

Le SPF refuse l'assistanat et attache une grande importance à la dignité de la personne. La solidarité, par principe, est basée sur une relation d'égal à égal entre le bénévole et la personne aidée. Dans cette perspective, les personnes accueillies sont invitées à devenir elles-mêmes bénévoles, à la hauteur de leur souhait et de leur disponibilité. Ce possible engagement permet de gagner en confiance en soi, de tisser de nouveaux liens sociaux, d'acquérir de nouvelles compétences et de prendre part à la vie de l'association.

Mettre des mots sur les maux à travers « le dire pour agir »

Grâce à sa démarche d'éducation populaire et aux outils de recueil de témoignages, « Le dire pour agir », le Secours populaire invite les personnes aidées à prendre la parole et ainsi exprimer leurs peines, leurs joies, leurs projets. Verbaliser une situation vécue permet souvent de prendre du recul, de mieux faire face aux aléas de la vie et ainsi se projeter plus facilement dans l'avenir. Dans cette optique, la démarche « Le dire pour agir » constitue un outil fondamental à disposition des bénévoles et des personnes accueillies. Ces témoignages sont précieux pour encourager une libération de la parole autour des situations de précarité. Pour ces personnes le plus souvent confrontées à l'indifférence, s'exprimer permet d'être considérées en toute dignité.

3 268 460 personnes ont été accueillies et aidées en France par les bénévoles du Secours populaire en 2019. Les bénévoles du Secours populaire accueillent les personnes les plus démunies en toute dignité et en s'adaptant à chaque cas particulier. De la même manière, l'association répond également aux besoins des personnes migrantes-réfugiées, par un accompagnement sur le plan alimentaire et vestimentaire, mais aussi par un suivi plus global vers l'insertion sociale.

La diversité des solidarités proposées au Secours populaire

Aide alimentaire

L'aide alimentaire est souvent la porte d'entrée vers un accompagnement global. Au-delà de la distribution alimentaire, la mise en place de « libres services » se multiplie sur tout le territoire. Les personnes aidées peuvent choisir parmi les denrées proposées et ainsi conserver autonomie et dignité dans les moments difficiles. Des ateliers cuisine sont mis en place pour susciter l'envie de cuisiner malgré le manque de moyens et pour sensibiliser à l'équilibre nutritionnel. 1 821 600 personnes ont été aidées par le Secours populaire en 2019 sur le plan alimentaire.

Accès aux droits et aide juridique

Le non-recours aux droits est particulièrement fréquent chez les plus précaires. Les bénévoles du Secours populaire les accompagnent dans leurs démarches administratives et juridiques. Des conseils sont également proposés aux personnes accueillies afin d'accéder aux dispositifs d'aide sociale tels que le Revenu de Solidarité Active (RSA), les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), etc. Des avocats ou juristes bénévoles proposent des consultations juridiques. 42 935 personnes ont reçu un accompagnement juridique en 2019.

Accès et maintien dans le logement

Les dépenses liées au logement, à l'énergie et à l'eau, pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets des ménages français. A ce titre, les personnes aidées par le Secours populaire connaissent souvent des difficultés pour honorer les factures, se maintenir dans un logement voire y accéder. Des dispositifs adaptés sont déployés par l'association, de l'hébergement d'urgence à la médiation, en passant par l'accompagnement sur les droits et le soutien à l'amélioration des conditions de vie comme la lutte contre la précarité énergétique. 40 910 personnes ont été accompagnées par le SPF en 2019 sur l'aide au maintien et à l'accès au logement.

Accès aux soins

Dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français, les personnes accueillies peuvent exposer leurs difficultés. L'association se tient à leurs côtés afin qu'elles puissent accéder à une protection sociale, une mutuelle, et se faire soigner. Ainsi, les bénévoles et le réseau des « Médecins du SPF » orientent les familles vers des structures adaptées à leurs besoins et jouent le rôle de médiateurs pour l'obtention de droits. En 2019, le Secours populaire a accompagné 114 570 personnes sur l'accès aux soins et la prévention.

Lutter contre la pauvreté des enfants

Les droits de l'enfant sont au centre des préoccupations du Secours populaire, qui porte une attention particulière au droit à la scolarité. Le SPF a interpellé le grand public sur la question de la pauvreté des mineurs, en France et dans le monde, à travers une vaste campagne d'affichage et numérique. Il multiplie les initiatives de solidarité pour leur venir en aide, notamment à travers l'accès aux vacances (notamment ses villages « Copains du Monde »), à la culture, aux loisirs, au sports tout en proposant un accompagnement éducatif et scolaire.

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr

Accès aux vacances

Parce que les vacances permettent de s'évader de ses problèmes quotidiens, de passer des moments inoubliables, de resserrer les liens familiaux, le Secours populaire mène, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour offrir aux personnes seules, aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux seniors, aux jeunes et aux enfants, l'occasion de partir quelques jours. En 2019, 201 990 personnes ont bénéficié d'un séjour de vacances (ce qui équivaut à 414 950 journées de vacances), dont 40 577 personnes qui ont participé aux Journées des oubliés des vacances.

Accès à la culture et aux loisirs

La précarité vécue par de nombreuses familles entraîne souvent une coupure avec l'extérieur. Les activités culturelles proposées par le SPF permettent de s'ouvrir au monde, à la connaissance, de se familiariser avec d'autres points de vue. Le Secours populaire propose, à moindre coût, des sorties culturelles au cinéma, dans des musées, au théâtre, au cirque ou dans des salles de concert. 108 630 personnes ont été accompagnées en 2019 par les bénévoles du Secours populaire sur l'accès à la culture et aux loisirs.

Accès aux sports

La pratique sportive contribue au bien-être physique et moral, autour de valeurs collectives fortes, et participe au dépassement de soi. Le Secours met l'accès aux sports au cœur de ses préoccupations et défend l'idée que ce dernier est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités et permet de s'épanouir. Grâce à ses partenaires, le SPF propose aux familles accueillies, la prise en charge de licences, l'achat d'équipements, l'inscription à des stages, etc. 30 620 personnes ont été aidées en 2019 par le Secours populaire sur l'accès aux sports.



Journée de vacances sportive au lac de Gérardmer. © Jean-Marie Rayapen / SPF

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr



Accompagnement éducatif et scolaire

Les bénévoles de l'association suivent chaque semaine des enfants et des jeunes en les aidant à réviser leurs leçons et à faire leurs devoirs. Deux formes d'accompagnement scolaire sont proposées : l'accompagnement scolaire collectif ou l'accompagnement scolaire à domicile. Des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, d'accès aux savoirs de base pour les adultes sont également mises en place. 29 330 personnes ont été soutenues en 2019 sur l'aide à l'accompagnement éducatif et scolaire et 12 860 personnes sur l'accompagnement à l'apprentissage du français.

Lutter contre la fracture numérique

Le Secours populaire a pour ambition de réduire la fracture numérique qui pourrait venir accentuer des inégalités d'une population déjà en difficulté. Le SPF se mobilise en organisant des collectes et des distributions de tablettes, ordinateurs etc. Des ateliers sont proposés pour apprendre à se servir d'outils devenus désormais indispensables. Ce projet a pour ambition d'accompagner les personnes exclues du monde numérique vers plus d'autonomie dans l'utilisation de ces outils de communication et comprendre ce qu'ils peuvent apporter dans la vie de tous les jours. La période de confinement a mis en lumière une importante fracture numérique qui a empêché certains enfants, voire des étudiants, de poursuivre une scolarité normale, renforçant ainsi les fortes inégalités.

Insertion sociale et professionnelle

Au Secours populaire, les bénévoles conseillent et orientent les personnes en difficulté vers les structures ressources compétentes (Pôle Emploi, missions locales des jeunes...). Aussi, selon les cas, il peut s'agir de « coups de pouce » à la recherche d'emploi ou de formations : formations en informatique, accompagnement pour les entretiens d'embauche, pour la rédaction de CV, mise à disposition de matériels pour les apprentis, de titres de transport, de bons essence... L'association facilite aussi l'accès au microcrédit en lien avec des partenaires spécialisés. 6 900 personnes ont été suivies par le Secours populaire en 2019 dans le cadre de leur accompagnement vers l'emploi.

Aide vestimentaire et matérielle

Au moment où les difficultés surviennent, ce sont souvent les dépenses vestimentaires et matérielles que l'on sacrifie en premier. Une grande majorité de lieux d'accueil du SPF disposent de vestiaires solidaires mais aussi de « boutiques » dans lesquelles les familles accompagnées peuvent trouver des produits d'hygiène, de l'électroménager ou des meubles à prix réduits grâce à des dons de particuliers ou des partenariats.

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2020 »



Contact presse Secours populaire français
Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr



Fiche d'identité

Secours populaire français

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire, c'est :

97 fédérations

662 comités

1256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé

80 162 bénévoles/collecteurs/animateurs

1 103 451 membres

7736 « Médecins du SPF »

4128 enfants déjà organisés dans les clubs « copain du Monde » et des dizaines de milliers qui se mettent en action toute l'année

Plus de 100 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

3 268 460 personnes ont été soutenues par le Secours populaire français en 2019, dont 3 047 030 personnes en France et 221 430 personnes dans le monde, avec la force d'action de nos partenaires.

1 821 600 personnes ont été aidées par le Secours populaire en 2019 sur le plan alimentaire.

Chaque année, avec la volonté de mondialiser la solidarité : le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays en faveur de près de 397 380 personnes, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité.

Plus d'informations : www.secourspopulaire.fr

Contact presse Secours populaire français

Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.f



Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier aux comités et fédérations du SPF dans tous les départements.

Secours populaire français
9/11, rue Froissart
BP 3303
75 123 Paris Cedex 03
T/ 01 44 78 21 00
www.secourspopulaire.fr

Contact presse Secours populaire français
Lila David - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lila.david@secourspopulaire.fr

